



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 mai 2021**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 27 mai 2021 sous la présidence de Mr TERRANOVA Jean-Luc, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Les décisions suivantes ont été prises au cours de cette séance :

- Admission en non-valeur pour un montant de 1300,40 € correspondant aux créances de loyers et de cantines non recouvrés.
- Acquisition d'un ancien bassin en pierre auprès de Mr FRANCOIS Patrick, pour un montant de 80 €.
- Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour un bien situé à Tagné de Chaunay.